

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers
Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 20 mai 2014 et suite du 28 mai

Local 0270 – 9 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
Présents : Daniel Beaudoin Julie Gauthier Guillaume Lizotte Marcel Plourde Brigitte Demers G. Daniel Tremblay	1. Adoption de l'ordre du jour 2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion 3. Suivi de la dernière réunion 3.1. Affichage dans Ariane 2.5 3.2. Problème de relation 776 PES papier versus PES électronique 3.3. Révision de l'appellation mémoire ou thèse dans les notices bibliographiques 3.4. Correction des vedettes thématiques envoyées par Marie-Joëlle Tardif 3.5. Contrôle de la qualité des vedettes matière 3.6. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD 3.7. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du catalogage. 3.8. Catalogues d'exposition 3.9. Priorité de l'opération de reclassification de certains documents du 2 ^e étage 3.10. Surplus de documents en attente de traitement 3.11. Suppression des autorités spécifiques pour les directeurs de thèses 4. Information provenant des équipes 4.1. Équipe des PES 4.2. Équipe de Musique/Art /Film

-
- 4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie
 - 4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

- 5.1. Tableau des dates (27/02/2014)
- 5.2. Problématique entourant le traitement des compilations d'œuvres d'un seul auteur selon RDA 6.2.2.2.10 (27/02/2014)
- 5.3. Point d'accès privilégié pour une deuxième édition d'un document (27/02/2014)
- 5.4. Point d'accès autorisé pour un ouvrage dont la mention de responsabilité sur la page de titre est uniquement « Ouvrage collectif » (28/05/2014)
- 5.5. Contenu illustratif (06/03/2014)
- 5.6. Codage des indicateurs dans les zones fixes et utilisation pour l'affichage (06/03/2014)
- 5.7. Documents publiés simultanément en français et en anglais (26/03/2014)
- 5.8. Complément du titre comme ajout au point d'accès (26/03/2014)
- 5.9. Documents publiés à compte d'auteur

6. Participation au Comité sur le choix ou l'élaboration d'un outil de découverte

7. Préparation d'une formation à la recherche bibliographique en musique

8. Suites de la journée de réflexion des techniciens en documentation.

9. Réunion annuelle de la section du catalogage

10. Annonce du départ de Daniel Beaudoin

11. Transfert du traitement des enregistrements vidéos dans l'équipe d'Art et musique

12. Statistiques des points d'accès supplémentaires en RDA

13. Formation RDA donnée par BAnQ

14. Inventaire de la Médiathèque

-
- 15. Changement du mot de passe Amicus**
 - 16. Note d'authentification dans SFX**
 - 17. Réponse aux problèmes d'erreurs dans ENA**
 - 18. Publié en version imprimée**
-

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté à la suite de légères modifications.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1. Affichage dans Ariane 2.5

La réalisation d'un fichier EXCEL pour reprendre nos demandes touchant les constantes d'affichage et la relance désirée dans Ariane2 sera entreprise au cours de l'été, parallèlement au travail de révision des index.

3.2. Problème de relation 776 PES papier versus PES électronique

Marcel demandera à Loïc de produire une liste de notices bibliographiques comportant des 130 afin que Daniel Tremblay puisse évaluer leur qualité. Pour donner suite à cette évaluation, nous déciderons s'il est mieux de les conserver dans les notices, auquel cas la table de traduction et de chargement sera modifiée.

3.3. Révision de l'appellation mémoire ou thèse dans les notices bibliographiques

L'appellation provient plutôt de RCAA2 qui généralisait ainsi la terminologie pour l'ensemble des écrits académiques. Marcel va communiquer avec Loïc afin de voir de quelle façon le travail de modification dans les notices pourrait être fait globalement, de façon sûre, à partir de l'information présente dans les 349, et sans causer de corruption des notices. Marcel demandera également à Loïc de quelle façon les notices d'autorité pour les titres uniformes pourraient être retirées de Symphony, modifiées pour tenir compte de la nouvelle appellation, et rechargées en utilisation l'option Création de vedettes. Les conseillers seront consultés afin de voir comment ils considèrent cette initiative. Pour l'instant, nous continuons la pratique actuelle.

3.4. Correction des vedettes thématiques envoyées par Marie-Joëlle Tardif

Le travail de vérification de la procédure de correction des vedettes thématiques sera confié à Danielle Vaillancourt. Par la suite, et avec son accord, le travail de correction des 476 vedettes thématiques en attente de correction et des nouvelles qui seraient ajoutées lui sera confié.

3.5. Contrôle de la qualité des vedettes matière

Guillaume procédera à la vérification de la procédure de correction préparée par Julie. Lorsque ceci sera fait, nous verrons de quelle façon répartir le travail dans les équipes. Nous profitons de l'occasion pour rappeler l'importance de la vérification lors de la création des autorités provisoires afin de limiter au maximum les corrections fastidieuses.

Il est important également de rappeler qu'il faut impérativement utiliser les bons indicateurs dans les champs 600, 610, 611, 630, et s'assurer de leur présence dans tous les cas, tant dans les autorités que dans les notices bibliographiques. On rappelle également la nécessité d'ajouter les initiales des catalogueurs dans les autorités provisoires créées.

3.6. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD

Une réunion spécifique sera tenue sur la planification stratégique, l'organisation de la DTRD, et des modifications éventuelles à la chaîne de traitement documentaire. Entre temps, Marcel demande aux chefs d'équipe de solliciter les commentaires des membres de leur équipe à ce sujet. Marcel profitera de la mise en ligne du sondage portant sur le catalogage pour recueillir des commentaires et des propositions de discussions. Les éléments soulevés pour donner suite à la visite des sections et à la journée de réflexion des techniciens seront également pris en compte.

3.7. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du catalogage.

Julie Gauthier, Simon-Pierre Barrette et Christian Lacroix se sont rencontrés pour se partager les disciplines selon leur formation, leurs intérêts, la quantité de documents à analyser dans les secteurs selon les disciplines. Un échéancier a été établi pour les disciplines à partager.

Quelques questions subsistent sur le traitement des thèses, le support professionnel pour le traitement des œuvres musicales, le traitement des œuvres cinématographiques et la présence de résumés dans la langue originale. Marcel rencontrera Chantal St-Louis concernant ces différents sujets. Il s'agira également de fixer une date limite à partir de laquelle la Section du catalogage sera responsable de l'analyse documentaire. Peut-être y aurait-il lieu de modifier l'appellation officielle de la section, puisque nos activités ont évolué et ne se limitent plus au catalogage traditionnel.

Marcel mentionne que les spécialistes en ressources documentaires seront invités à parfaire leurs connaissances du modèle FRBR et de RDA afin de supporter les équipes dans les décisions relatives à RDA et aux orientations de traitement.

Après discussion, les chefs d'équipes s'entendent pour procéder à la vérification des documents en attente d'analyse documentaire afin d'envoyer au rayonnage tout ce qui peut se faire sans trop de difficulté.

Marcel précise que du mobilier a été commandé pour les bureaux de Simon-Pierre et de Christian et qu'il devrait être livré dans la deuxième semaine de juin.

Marcel précise également que les spécialistes en ressources documentaires participeront à la prochaine réunion des chefs d'équipes et à la réunion annuelle de la Section du catalogage qui aura lieu le jeudi 19 juin. Un point spécifique portera sur cette réunion. Nous verrons par la suite et à l'expérience s'il est d'intérêt pour eux de continuer à participer à nos réunions.

Le GTAD continuera d'exercer ses activités et se préoccupera spécifiquement de toutes les questions entourant l'analyse documentaire et le traitement intellectuel de la documentation.

3.8. Catalogues d'exposition

Deux cas d'auteurs de catalogues d'exposition ont été identifiés comme étant en conflit avec les anciens cutters et demanderont une modification globale.

3.9. Priorité de l'opération de reclassification de certains documents du 2^e étage

Le travail de reclassification est effectué, tant des documents destinés au rayonnage compact qu'aux collections régulières. Un chariot de documents devant être reliés avant d'être envoyés a été dirigé à la

préparation matérielle. Un lot de documents KBB, KBD, KBL et KBM comportant une classification incomplète a été identifié. Ces documents ont été expédiés à la Section du catalogage et reclassifiés.

3.10. Surplus de documents en attente de traitement

Pour répondre au besoin, Laurence Fournier Brassard sera engagée à compter du 2 juin pour une période de quelques mois. Son travail sera partagé entre l'équipe de Sciences et l'équipe de Sciences sociales. Son bureau sera localisé dans l'équipe de Sciences sociales. Marcel mentionne qu'elle a déjà eu la formation sur RDA l'an dernier et qu'une période minimale de mise à jour sera nécessaire.

3.11. Suppression des autorités spécifiques pour les directeurs de thèses

Ce travail de suppression est pratiquement terminé, après de multiples vérifications. Il soulève la nécessité de vérifier, même pour le traitement courant, que la bonne autorité de professeur est identifiée avant de la lier à une notice bibliographique comme directeur de thèse. Il importe également de ne pas utiliser de notices d'homonymes, et de bien distinguer les noms par des précisions si nécessaire.

Ce projet soulève des questions sur l'intérêt de partager entre plusieurs personnes, ou entre tous les membres des équipes, certaines opérations délicates demandant des vérifications précises dans des domaines où les gens sont moins familiers. Il sera peut-être plus bénéfique dans certains cas de partager certaines tâches en un nombre restreint de personnes.

4. Information provenant des équipes

4.1. Équipe des PES

- Daniel Renaud fait le travail de traitement des PES papier.
- La reclassification du 2^e étage est achevée.
- Les documents inconnus au système sont signalés.
- Travail sur les mono de sciences et des arts.
- En mai, Daniel T. a participé aux réunions du comité portant sur la numérisation et la conservation des documents.
- Une liste de titres à activer du CRKN est arrivée aux fins de vérification et d'activation de portfolios.
- Certaines erreurs sont signalées dans SFX et les corrections sont effectuées rapidement.

4.2. Équipe de Musique/Art /Film

- Rédaction en cours d'un procédurier de catalogage des enregistrements sonores mettant l'accent sur les CD, RDA, les nouveaux codages MARC et incluant les zones reliées au nouveau thésaurus LCMPT.
- Retour de Frédéric Parent qui travaillera sur les LCMPT. Publication d'un « Best Practices » en lien avec ce thésaurus.
- On note plus d'arrivages en musique que les derniers mois.
- En avril et en mai Guillaume a participé aux réunions du comité « RDA, FRBR et outil de découverte ».
- Valérie a participé au congrès de l'APTDQ.
- Guillaume se fait former par Daniel Beaudoin pour le catalogage des DVD de fiction.
- L'équipe a reçu quelques centaines de documents provenant de sciences sociales.

4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie

- Daniel forme Guillaume au catalogage des DVD.
- En avril et en mai, Daniel a participé aux réunions du comité « Métadonnées et projets de recherche »
- 150 documents ont été transférés à l'équipe des PES.

4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

- En avril, les membres de l'équipe ont traité un peu plus de 200 notices de documents en version électronique des bases de données SpringerLink et Wiley et Brigitte a également fait près de 90 notices de documents en version électronique des bases de données Nijhoff et Cairn.
- Sylvie et Brigitte ont aussi passé un peu plus d'une journée à classer les édits français qui seront éventuellement à cataloguer. Les données descriptives ont été transférées dans un fichier EXCEL par un membre de la recherche bibliographique. Cette liste sera transférée à François Loïc afin que ces informations soient converties en MARC21.
- Sylvie et Brigitte ont aussi repris les listes des directeurs de thèse pour vérifier leur bonne forme.
- En avril et en mai, Brigitte a participé aux réunions de deux comités : Métadonnées et projets de recherche ; RDA, FRBR et outil de découverte.
- En mai, nous avons catalogué jusqu'à maintenant plus de 90 notices de documents en version électronique (Classiques des sciences sociales).
- Nous avons aussi catalogué 56 notices de documents en version électronique (SpringerLink)
- Brigitte a donné un coup de main à Daniel T. pour la reclassification de certains périodiques en droit.
- Brigitte a commencé, le 13 mai, la correction d'une liste de vedettes-matière (1106) dont les indicateurs sont incorrects.
- Don de livres à l'équipe d'art et musique : 240 en mars, 211 en mai.
- Recherches supplémentaires pour des volumes déposés sur les tablettes des conseillers depuis un certain temps (Terminé : service social – éducation physique ; en cours : anthropologie, sociologie, littérature).

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

5.1. Tableau des dates (27/02/2014)

Le tableau des dates doit être terminé par Julie avant d'être mis sur l'Intranet. Il ne reste qu'à ajouter des précisions concernant le traitement des reproductions. Marcel propose de le finaliser rapidement et de le mettre en ligne sur l'intranet, même s'il n'était pas tout à fait complété, quitte à indiquer qu'il s'agit d'un document de travail, afin que les catalogueurs puissent l'utiliser le plus rapidement possible.

5.2. Problématique entourant le traitement des compilations d'œuvres d'un seul auteur selon RDA 6.2.2.2.10 (27/02/2014)

Julie a commencé à élaborer un tableau pour indiquer dans quels cas un titre collectif conventionnel est requis pour les compilations d'œuvres ou de recueils. Le tableau sera complété et mis rapidement sur l'Intranet.

5.3. Point d'accès privilégié pour une deuxième édition d'un document (27/02/2014)

Il s'agit des suivis au cas d'une monographie publiée sous un titre à sa première édition et sous un autre titre à sa deuxième édition, «The Bloomsbury companion to continental philosophy» publiée en 2013,

déjà publiée en 2009 sous le titre «The Continuum companion to continental philosophy», donc par un autre éditeur. Une demande d'éclaircissement avait été expédiée à BAnQ.

La réponse reçue de Izidor Cirnatiu le 6 mars confirme que selon BAnQ le choix du titre privilégié est établi selon la règle 6.2.2.4. qui nous dit de «choisir comme titre privilégié le titre dans la langue originale qui a été consacré par l'usage du fait de son utilisation dans les ressources matérialisant l'œuvre ou dans les sources de référence».

Comme le document que nous avons entre les mains n'a connu que 2 manifestations jusqu'à présent, on ne peut pas dire qu'on a un titre consacré par l'usage et nous sommes ainsi obligés d'appliquer le paragraphe suivant « Si aucun titre dans la langue originale n'est établi comme étant celui sous lequel l'œuvre est le plus connue, ou en cas de doute, choisir le titre propre de l'édition originale (voir 2.3.2) comme titre privilégié ».

C'est pour cette raison que LC a choisi le titre de la 1^{re} édition comme titre privilégié de l'œuvre. Cela veut dire aussi que si l'œuvre est rééditée dans les prochaines années, on pourra décider à ce moment quel est le titre consacré par usage et faire les changements nécessaires, au besoin.

Retirer des suivis

5.4. Point d'accès autorisé pour un ouvrage dont la mention de responsabilité sur la page de titre est uniquement « Ouvrage collectif » (28/05/2014)

Nous nous questionnions sur le choix du point d'accès autorisé pour le document les niveaux d'organisation du vivant puisqu'au verso de la page de titre, figuraient les informations suivantes :

Conception et réalisation de la première édition (1995) : S. Deblay, C. Serre
(avec la collaboration de R. Battinger)
Mise à jour de l'édition 2013 : Marion Delame, Justine Flament, Alexia Omont
Édition 2013 : Isabelle Sick
Couverture, PAO de l'édition 2013 : Sandrine Dubray
Coordination de l'infographie : Dominique Azan
Infographie : Eric Souverbie
Photo de couverture : Inra/Madzak C./champ de tournesol en Auvergne

Collection créée par Madeleine Asdrubal

Nous avons donc vérifié auprès de BAnQ et la réponse de Pat Riva nous a confortés dans notre décision d'indiquer la mention de responsabilité comme suit :

245 Les niveaux d'organisation du vivant/cOuvrage collectif ; Conception et réalisation de la première édition (1995), S. Deblay, C. Serre (avec la collaboration de R. Battinger).

Cependant, puisqu'il s'agit d'une collaboration, le point d'accès autorisé est habituellement constitué du nom de la personne ayant la responsabilité principale de l'oeuvre, ou à défaut, du premier nom mentionné (selon 6.27.13). Dans ce cas-ci, nous ne voulions pas mettre comme point d'accès autorisé l'expression « Ouvrage collectif » puisqu'il ne s'agit pas d'une collectivité ni d'un pseudonyme. Comme il s'agit d'une mise à jour d'une édition que nous n'avons pas, la lecture de la règle 6.27.1.6 nous porte à croire que S. Deblay devrait être notre point d'accès autorisé pour cette oeuvre. Les mentions relatives à l'édition 2013 doivent se retrouver en 250 | b s'il y a une mention d'édition à mettre en | a, ce qui est le cas ici.

Nous aurons donc Sylvie Deblay comme point d'accès autorisé et les noms des personnes responsables de la mise à jour de 2013 seront mentionnés à la suite de la mention d'édition :

250 Édition 2013 /cMarion Delarme, Justine Flament, Alexia Omont ; Isabelle Sick.

5.5. Contenu illustratif (06/03/2014)

Julie terminera le tableau sur le libellé des contenus illustratifs et le mettra rapidement sur l'Intranet.

5.6. Codage des indicateurs dans les zones fixes et utilisation pour l'affichage (06/03/2014)

La demande d'utiliser les indicateurs des zones fixes sera intégrée dans les critères d'évaluation des outils de découverte.

5.7. Documents publiés simultanément en français et en anglais (26/03/2014)

La seule règle qu'on retrouve dans RDA parle des titres publiés simultanément dans la même langue, mais rien n'est écrit sur des langues différentes. En fait, il faudrait identifier quelle est l'édition originale. Dans ce cas, il n'y a aucune mention de l'édition originale ni de la traduction. On pourrait penser logiquement que la langue d'usage de la Bibliothèque pourrait dans ce cas-ci être utilisée comme point de repère. C'est donc la pratique que nous adopterons.

5.8. Complément du titre comme ajout au point d'accès (26/03/2014)

On rappelle qu'il n'est pas possible de mettre un complément de titre dans un point d'accès privilégié à un titre. Si un besoin de précision se faisait sentir, il pourrait toujours être possible d'indiquer le complément de titre sous la forme d'une précision entre parenthèses. Cette alternative sera vérifiée auprès de BAnQ.

5.9. Documents publiés à compte d'auteur

Un document publié à compte d'auteur verra le nom de l'auteur attribué comme éditeur dans une zone 264 1, alors que la compagnie qui imprime le livre sera considérée comme fabricant et codée en 264 3. Un courriel sera envoyé à BAnQ.

6. Participation au Comité sur le choix ou l'élaboration d'un outil de découverte

Marcel et Julie font partie d'un Comité sur le choix ou l'élaboration d'un outil de découverte destiné à remplacer Ariane2. Ce nouveau moteur de recherche devrait correspondre au modèle fonctionnel FRBR et mettre à profit les fichiers d'autorité RVM, Sujets Laval, et Autorités Laval. Marcel et Julie seront mis à profit pour l'élaboration de la grille d'analyse, tenant compte de la possibilité d'utiliser le codage des zones fixes pour la recherche, ainsi que les critères spécifiques relatifs à l'évaluation des outils de découverte en musique. La grille préparée sera transmise aux chefs d'équipes afin de recueillir leurs commentaires. L'échéancier pour la mise en ligne de ce nouvel outil est l'été 2015.

7. Préparation d'une formation à la recherche bibliographique en musique

Guillaume a préparé une formation à la recherche bibliographique en musique, destinée au personnel des acquisitions et de la recherche bibliographique en premier lieu. Elle pourrait être intéressante également pour le personnel des bureaux de l'aide à la recherche. Elle permettrait entre autres de limiter le nombre de doublons commandés. Marcel communiquera avec Chantal Vézina, Émilie Fortin et Suzanne Brillant afin d'évaluer le moment optimal pour donner cette formation.

8. Suites de la journée de réflexion des techniciens en documentation.

La journée des techniciens a été très appréciée. L'ouverture des techniciens face aux tâches relatives à l'analyse documentaire était particulièrement intéressante. Cette dynamique, qui s'inscrit dans le contexte de la centralisation de la fonction de l'analyse documentaire à la DTRD, nécessitera évidemment une mise à niveau des compétences des techniciens. Des formations spécifiques devront être prévues, les descriptions des tâches devront être revues, une période de transition sera nécessaire et des balises, ainsi qu'un cadre d'exécution, devront être établies. Il sera nécessaire de définir plus spécifiquement quels sont les besoins de formation. On prévoit d'entrée de jeu une formation de base au RVM, ainsi qu'une formation à la théorie de l'analyse documentaire. Le tout sera mis sur pied à l'automne.

9. Réunion annuelle de la section du catalogage

La réunion annuelle de la Section du catalogage aura lieu le 19 juin. Simon Pierre Barrette et Christian Lacroix ont été invités à y participer. La formule de la réunion annuelle sera différente cette année. La partie rapport annuel sera plus succincte, Julie fera une présentation sur FRBR et les outils de découverte, nous ferons le point sur les consultations des équipes et sur la planification stratégique et nous présenterons la nouvelle structure d'analyse documentaire.

10. Annonce du départ de Daniel Beaudoin

Daniel Beaudoin nous a annoncé son départ à la retraite, lequel devrait être effectif le 26 septembre. Élise Couturier assumera le poste de chef d'équipe au départ de Daniel.

11. Transfert du traitement des enregistrements vidéos dans l'équipe d'Art et musique

Conséquemment au départ de Daniel Beaudoin, le traitement des enregistrements vidéo sera transféré dans l'équipe d'Arts et musique à compter du 15 juin. Marcel se chargera de préciser quelle sera l'attribution des tâches. Après une période de rodage, nous évaluerons certaines particularités de traitement qui sont non conformes à RCAA2. Il sera sans doute intéressant de profiter de l'exercice pour faire la transition à RDA.

12. Statistiques des points d'accès supplémentaires en RDA

L'implantation de RDA apporte des modifications parfois significatives à la description bibliographique, en terme, entre autres, du nombre d'accès qui est donné aux documents. Afin d'avoir une meilleure idée de la différence de la charge de travail, Marcel a demandé d'identifier quelle était la différence entre le nombre d'accès créés selon RCAA2 comparés au nombre d'accès crée selon RDA. Un échantillon de 1200 notices a permis de dresser un portrait selon les disciplines. Une évaluation plus approfondie des impacts de cette modification suivra. C'est évidemment en littérature que le nombre d'accès est plus élevé, à cause de la problématique des recueils d'œuvres littéraires (romans et nouvelles).

13. Formation RDA donnée par BANQ

La formation aux autorités RDA aura lieu le jeudi 12 juin au local 3144. Cette formation en visioconférence sera donnée par Pat Riva et Lucie Pellerin. Julie Gauthier, les chefs d'équipe et Élise Couturier y participeront. Il ne sera pas question de la philosophie de la création et de la gestion des fichiers d'autorités selon le modèle FRBR.

14. Inventaire de la Médiathèque

Guillaume mentionne qu'Odette a commencé l'inventaire de la Médiathèque et qu'elle découvre de nombreux problèmes. Une assistance sera nécessaire. Marcel précise qu'il serait nécessaire d'évaluer et de préciser les besoins, de faire une typologie des cas rencontrés afin de prévoir ce surcroît de travail. Guillaume précise qu'il serait nécessaire de rédiger une procédure pour les documents en coffret précisant le contenu lorsqu'il n'y a pas de codes barre sur chacun des éléments.

15. Changement du mot de passe Amicus

Il est nécessaire de simplifier la procédure pour informer le personnel concerné du changement de mot de passe dans Amicus. On utilisera la liste de courriel TECHDOC pour envoyer l'information à tous les techniciens.

16. Note d'authentification dans SFX

Daniel souligne la possibilité d'ajouter dans SFX des notes permettant de rediriger les usagers vers les conseillers disciplinaires lorsque l'accès à certains numéros de périodiques demande l'intervention du conseiller. Une note spécifique sera également utilisée afin de signaler les conditions d'utilisations.

17. Réponse aux problèmes d'erreurs dans ENA

Une rencontre avec Chantal Vézina et Pierre Lasou a été tenue dans le but de prévoir de quelle façon seront consignées et réglées les demandes de corrections des liens électroniques non fonctionnels dans l'ENA. Les problèmes seront soulignés par les professeurs à un technicien du Bureau des services pédagogiques. Par la suite, un appel dans JIRA sera expédié selon la nature du problème : Proxy à Sébastien Brochu, Licences à Laury-Ann Valcourt Belzile, liens dans SFX à Daniel Tremblay, monographie électronique à François Loïc Kimpton. L'interface JIRA sera simplifiée pour cette fin spécifique et Pierre Lasou effectuera la formation du personnel concerné. Il sera nécessaire de prévoir une relève afin de répondre aux demandes dans les délais prévus surtout en période de vacances. On peut se demander également si une adresse de courriel générale pour envoyer les demandes ne serait pas préférable.

18. Publié en version imprimée

Un rappel sera fait à Loïc afin de modifier l'appellation version papier par version imprimée.